



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Limoges, le 10 septembre 2014

L'inspecteur d'académie  
Inspecteur pédagogique régional  
d'éducation musicale

A  
Madame ou Monsieur  
Le professeur d'éducation musicale

s/c de Madame ou Monsieur le Chef  
d'établissement

**Service**

**Objet :** Lettre de rentrée

Affaire suivie par

François DUPOUX

Références

FD

Téléphone

05 55 11 43 09

Mél

francois.dupoux@ac-limoges.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

**Rectorat**

adresse postale

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

adresse géographique

5 allée Alfred Leroux

Limoges

La « rentrée » ! Perspective nouvelle, évolution, remise en question... à coup sûr, c'est toujours un moment important tout au long de la carrière d'un enseignant ; je vous la souhaite la meilleure possible avant de pouvoir le faire de vive voix dans le premier trimestre où je réunirai l'ensemble des professeurs d'éducation musicale par département.

Je salue ici fraternellement Michel Renault qui parti vers le nouvel horizon du « temps choisi » me laisse la tâche de continuer sa mission à vos côtés.

J'ai également le plaisir d'accueillir en notre nom à tous, Julie LYS (collège Léon Blum à Limoges) venue nous rejoindre en Limousin.

Si un nouvel éclairage nous a été proposé par la réflexion induite par la Loi pour la Refondation de l'École, les préoccupations qui guident notre évolution demeurent : l'épanouissement des jeunes qui nous sont confiés, la construction et l'accompagnement du futur adulte vers l'autonomie et la valorisation de la richesse qui est en lui. La difficile réussite de cette mission reste le suprême hommage à l'engagement dont vous faites preuve dans votre discipline, dans votre établissement, dans le système éducatif.

*« L'éducation musicale ne bouge pas toute seule ! Les élèves aussi... le défi éducatif est à prendre à bras le corps, que ce soit pour la définition d'une politique disciplinaire ou pour celle d'une politique éducative générale et nationale. L'éducation musicale, au sein des enseignements et de l'éducation artistiques, prendra toute sa place dans ce travail de longue haleine. Qu'elle dispose pour ce faire d'une référence modernisée et construite en tenant compte des débats et perspectives qui animent la société comme la communauté éducative n'est pas le moindre de ses atouts. Reste à en tirer parti, d'une part en poursuivant le travail entrepris, d'autre part en revenant régulièrement à notre référence commune pour en approfondir et partager la lecture, en mesurer les implicites, et en tirer pleinement parti pour la réussite scolaire de tous les élèves. »*



Ces quelques lignes empruntées à l'Inspecteur Général de notre discipline, Vincent MAESTRACCI nous montrent d'une part, que l'éducation musicale participe pleinement de la dynamique engagée et d'autre part, que cette évolution doit être faite dans le temps et alimentée en continu par une réflexion approfondie sur le sens de notre mission.

## LA FORMATION

Si la formation continue s'inscrit aujourd'hui de façon toujours plus évidente dans le cadre du développement des pratiques professionnelles, elle est conçue en lien étroit avec les journées institutionnelles départementales et pour un quart d'entre vous chaque année, de l'inspection individuelle. La formation comme l'évolution qu'elle nourrit, est essentielle. Ce devoir institutionnel de l'enseignant nécessite de sa part un véritable ENGAGEMENT.

ATTENTION : les inscriptions aux actions à candidatures individuelles sont ouvertes **du 1er septembre au 10 octobre 2014 inclus.**

Le catalogue PAF enseignants, est en ligne sur le portail académique :  
[http://www.ac-limoges.fr/article.php3?id\\_article=588](http://www.ac-limoges.fr/article.php3?id_article=588)

## FESTIVAL CHORAL ACADEMIQUE

Manifestation insigne de votre engagement et de celui de vos élèves, les concerts et manifestations du festival choral témoignent de la réalité d'une éducation musicale de qualité au sein du système scolaire. L'action conjointe d'établissements, avec le concours de structures musicales et autres partenaires, participe aujourd'hui de façon reconnue, à l'émergence de dynamiques culturelles dans tous les territoires de l'académie. Portés par un véritable projet artistique, les efforts (qualité, répertoire, esthétique, réalisation...) consentis doivent porter leurs fruits et permettre l'accès à une réelle crédibilité.

La structure en place reposant notamment sur le réseau des correspondants départementaux, est à votre disposition pour vous aider à réaliser votre projet : n'attendez pas qu'ils vous sollicitent !

Qu'ils soient ici remerciés au nom de tous pour leur disponibilité et leur efficacité.

Leurs coordonnées vous sont indiquées en fin de ce courrier.



Afin de nous aider dans cette tâche je vous demande de bien vouloir renseigner les deux enquêtes en ligne dont vous avez l'adresse ci-dessous :

**Questionnaire sur les pratiques musicales collectives :**

<http://goo.gl/qwcEtH>

**Questionnaire sur les projets 2014-2015 :**

<http://goo.gl/flrIEq>

## LYCEES & BACCALAUREAT

Bien que la récente réforme du lycée ne favorise pas le choix des enseignements artistiques, les parcours musicaux proposés dans les lycées de l'académie subsistent grâce notamment à la qualité de l'enseignement qui y est prodigué et à l'engagement des professeurs qui le dispensent . Toutefois, je tiens à rappeler que la pérennisation de cette offre artistique au lycée demeure l'affaire de TOUS et à redire l'importance qu'elle revêt vis-à-vis de l'enseignement au niveau du collège.

La complémentarité de l'enseignement d'exploration et de l'enseignement facultatif ne se traduisent pas encore par une augmentation des effectifs dans le cycle terminal du lycée, mais ils tendent à restaurer le véritable visage de l'enseignement musical au lycée au détriment de la représentation (encore tenace) de cours de préparation à l'épreuve du Bac, réservée à une élite.

Programmes limitatifs pour l'année scolaire 2014-2015 du baccalauréat.

<http://eduscol.education.fr/musique/index.htm>

## CONCOURS

N'hésitez pas à relever le défi que représentent les divers concours auxquels vous pouvez accéder, nous sommes-là pour vous y encourager et si des formations spécifiques ne sont pas prévues, des solutions pour vous apporter une aide peuvent être envisagées. N'hésitez pas à me le signaler au plus tôt.

(CAPES divers, agrégation ...) : vous obtiendrez tous renseignements utiles sur le site académique et sur

<http://eduscol.education.fr/musique/index.htm>



Concernant les programmes des concours :

<http://www.education.gouv.fr/cid51686/programmes-des-concours.html>

Pour tout renseignement complémentaire sur les inscriptions vous pouvez consulter :

- la D.E.C. (05 55 11 41 29)
- le site académique

[http://www.ac-limoges.fr/article.php3?id\\_article=252](http://www.ac-limoges.fr/article.php3?id_article=252)

- le site national

<http://www.education.gouv.fr/cid5350/le-recrutement-a-l-education-nationale.html>

## RESSOURCES

Socle commun de connaissances de compétences et de culture –  
Évaluation - programmes d'éducation musicale (tous niveaux toutes séries)  
– Histoire des arts - Accompagnement éducatif - réforme du lycée : des  
sujets toujours d'actualité ! Pour vous en simplifier l'accès, « Une seule  
adresse » :

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

## Perspectives, en bref ...

Durant cette année scolaire, une réflexion méritera d'être engagée sur :

- le site académique : L'année 2014-2015 verra l'achèvement de la reconfiguration du site académique. La page « éducation musicale » (ressources, liens utiles devront être actualisés.
- l'ouverture d'un espace d'échanges sera engagée avec les professeurs investis dans l'animation de ce site.
- la constitution d'un réseau-ressource de mutualisation.

Travail collectif, mutualisation, production, communication, échanges... sont les atouts de la vitalité de notre discipline face à des représentations encore tenaces chez certains...



- la pratique du partenariat : Elle n'est plus une chose nouvelle aujourd'hui. La plupart d'entre vous a déjà mesuré l'enrichissement que peut apporter un travail ayant bénéficié de l'apport du milieu culturel. Dans un objectif d'égalité des chances sur tout le territoire académique, une démarche de rapprochement avec les principales structures culturelles (plus particulièrement musicales) de notre région fera l'objet d'une réflexion conjointe avec la DAAC. Elle aura pour objectif de permettre au plus grand nombre de bénéficier de cet apport et d'élaborer une offre la mieux adaptée aux besoins de notre enseignement.

**Les « bonnes adresses » de l'Éducation musicale en Limousin**

Fonction-Mission	NOM	Prénom	Mél	Téléphone
IA-IPR	DUPOUX	François	<a href="mailto:francois.dupoux@ac-limoges.fr">francois.dupoux@ac-limoges.fr</a>	05 55 11 43 09
TICCE & nouvelles technologies	GRANDEMANGE	Christian	<a href="mailto:christian.grandemange@ac-limoges.fr">christian.grandemange@ac-limoges.fr</a>	
	MARSICK	Vincent	<a href="mailto:vincent.marsick@ac-limoges.fr">vincent.marsick@ac-limoges.fr</a>	
Festival Choral Académique Coordination départementale 19	GRANDEMANGE	Christian	<a href="mailto:christian.grandemange@ac-limoges.fr">christian.grandemange@ac-limoges.fr</a>	
Coordination départementale 23	RAYNAUD	Isabelle	<a href="mailto:Isabelle.raynaud@ac-limoges.fr">Isabelle.raynaud@ac-limoges.fr</a>	

Bon courage à tous,

**François DUPOUX**